



LE « COMITE D'ENTREPRISE » POUR LES TPE/PME

MISE EN PLACE D'UN « COMITE
D'ENTREPRISE » POUR LES STRUCTURES DE
MOINS DE 50 SALARIES



Grâce à notre partenariat, l'entreprise peut octroyer à ses salariés les avantages d'un « comité d'entreprise » sans avoir à supporter les formalités administratives et financières de l'instance.

Le + : L'entreprise bénéficie d'un accès à un réseau de dirigeants d'entreprise, un référencement local et d'une centrale d'achats permettant de réduire vos frais généraux

Contenu :

- ❖ « Comité d'Entreprise » : accès à 2000 partenaires et 500 000 offres à tarifs préférentiels digne des grands groupes pour les salariés et les dirigeants
- ❖ Centrale d'achat : des prix négociés pour vos frais généraux (télécom, outils, informatique...)
- ❖ Référencement local : gagner en visibilité en assurant votre promotion
- ❖ Rencontres dirigeants : pour faire connaître votre entreprise et vos activités en participant dans toute la France aux rencontres dirigeants et rencontrer vos éventuels futurs clients



Tarification à la mise en place :
achat de la carte individuelle
de 30€ HT par salarié



Accès illimité à la plateforme :
30 HT / mois

Partenaire

Dynabuy